

(1)

( N° 184. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 11 MARS 1855.

---

Suppression des droits et des prohibitions de sortie <sup>(1)</sup>.

---

ART. 2, N° 1°.

*Sous-amendement présenté par M. ORBAN à l'amendement de M. ANSPACH.*

Néanmoins le Gouvernement pourra en autoriser la sortie par les bureaux de la frontière de la province de Luxembourg.

---

(1) Projet de loi, n° 95.  
Rapport, n° 120.  
Amendements, n° 167 et 182.

---